



Direction Générale des Services Techniques

Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la réunion du mercredi 13 avril 2016 à 17 h 00

Petit Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Mission Développement durable et solidaire

1. Subvention à des structures de développement durable présentes au Cloître des Récollets au titre de l'année 2016
2. Convention tripartite Plan de Déplacement Administration

Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

3. Abattage de 3 arbres Quai du Rimport dans le cadre du projet d'aménagement d'un double couloir bus.
4. Points divers.

Étaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS Adjoint au Maire

- Monsieur Jean-Louis LECOCQ, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Bérandère THOMAS, Conseillère Municipale Membre titulaire,
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant

- Monsieur José WAGNER, Responsable du Pôle Mobilité et Déplacements, Metz-Métropole

- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint, Développement, Services Urbains et Énergie
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur Sébastien MARQUETON : Adjoint au Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur Jean-Pascal DIER, Chef de service Aménagement des espaces publics

Etaient excusés :

- Madame Béatrice AGAMENNONE Adjointe au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Monsieur René DARBOIS ouvre la séance à 17 h 00 en excusant les membres ne pouvant être présents et cède la parole à Monsieur José WAGNER, responsable du Pôle Mobilité et déplacements à Metz-Métropole.

3^{ème} point. Abattage de 3 arbres Quai du Rimport dans le cadre du projet d'aménagement d'un double couloir bus.

Les travaux qui sont envisagés visent à améliorer les performances de la ligne 3 du Met, en créant une voie TCSP à contre-sens, quai du Rimport, en substitution de l'itinéraire actuel par la rue du Rabbin Elie Bloch. Le PowerPoint joint en annexe détaille la nature des travaux qui sont envisagés et explique la nécessité d'abattre 3 arbres existants dans l'emprise. L'élargissement de la chaussée n'interviendra que du côté bras mort de la Moselle, sans mordre sur les espaces verts longeant les immeubles.

Monsieur MARQUETON indique que l'abattage interviendra cet été et qu'une dizaine d'arbres seront replantés en compensation durant l'automne prochain par Metz-Métropole, dans l'espace vert en question. Monsieur KOENIG précise que la période d'abattage choisie permettra d'échapper au risque de destruction de nids. Elle sera validée par la Ligue de protection des oiseaux. La nouvelle voie dédiée devrait pouvoir être achevée pour la rentrée de septembre.

Madame THOMAS exprime sa désapprobation par rapport au projet en raison des nuisances supplémentaires qu'il occasionnera pour les riverains.

Monsieur WAGNER explique qu'il ne s'agit que d'un report de la circulation des bus et que la circulation par la rue Elie Bloch qui borde ces mêmes habitations sera réduite d'autant. Le caractère moins encaissé du quai limitera aussi les réverbérations du bruit et la fréquence des bus ne dépasse pas plus d'un véhicule toutes les 10 minutes.

Monsieur DARBOIS demande pourquoi ces travaux n'ont pas été prévus plus tôt. Monsieur TRON précise qu'ils s'inscrivent dans la phase actuelle d'amélioration des performances des bus et que les gains de temps seront significatifs.

Madame THOMAS signale la nuisance engendrée par les bus de tourisme qui stationnent, souvent moteur allumé, à proximité des habitations. Monsieur DARBOIS indique que des panneaux recommandent aux chauffeurs d'éteindre leur moteur et que la plupart d'entre eux respectent la consigne.

Madame MOLINET souhaite que les arbres qui seront replantés comprennent des essences favorables au nourrissage des oiseaux. Monsieur MARQUETON donne l'assurance que ce sera le cas.

La Commission approuve le projet, à l'exclusion de Mme Thomas.

1^{er} Point : Subvention à des structures de développement durable présentes au Cloître des Récollets au titre de l'année 2016

Pour 2016, il est proposé de soutenir trois associations de promotion du développement durable dont l'objectif consiste à développer des programmes d'actions dans ce domaine tout au long de l'année à savoir :

- la Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE) à hauteur de 20 000 €. L'objet consiste à promouvoir l'ethnopharmacologie et l'ethnobotanique et à œuvrer pour le développement durable par l'utilisation raisonnée des ressources naturelles et le développement des actions de formation et d'éducation du plus grand nombre. La SFE organisera en 2016 des visites guidées des jardins de plantes médicinales et toxiques présents au Cloître des Récollets en partenariat avec l'Office du Tourisme de Metz et le FRAC. Elle installera au Cloître le droguier qui lui a été confié par l'ancienne présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens pour le mettre à disposition des chercheurs et des étudiants. Elle fera découvrir au grand public l'ethnopharmacologie par le biais de l'exposition "Des Plantes et des Hommes qui soignent".
- L'association Mirabel LNE à hauteur de 10 000 €. En 2016, l'association participera activement à la semaine européenne du développement durable et programmera au Cloître des Récollets un cycle de conférences sur le thème de l'adaptation aux changements climatiques. Elle organisera la Fête de l'Ecologie au Cloître des Récollets.
- L'ALEC du Pays Messin à hauteur de 5 000 €. En complément de l'adhésion à l'ALEC et dans le cadre d'une convention pluriannuelle, une subvention est versée pour accompagner les propriétaires messins dans un parcours de rénovation énergétique visant le niveau de performance BBC.

La commission approuve les propositions de subventions, à l'exclusion de Mme Nicolas concernant la subvention pour l'association Mirabel LNE.

2^{ème} Point : Convention tripartite Plan de Déplacement Administration

La Ville de Metz est engagée dans un Plan de Déplacement Administration (PDA) depuis 2009 avec pour objectif de proposer à ses salariés des solutions alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile – travail et professionnels.

Une enquête de mobilité effectuée en 2009 et réactualisée en 2013 a permis d'étudier les déplacements de l'ensemble des agents municipaux et de constater des évolutions dans les

modes de déplacements des agents au regard des actions engagées dans le PDA (mise à disposition de vélos de service, remboursement à 50% des abonnements de transport en commun, etc.). Cette enquête a mis en avant la forte évolution de la part modale des agents utilisant le réseau LE MET' dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

Ainsi, depuis 2010 le nombre d'agents municipaux abonnés au réseau LE MET' a plus que doublé avec 238 agents qui bénéficiaient d'un remboursement en 2015 ce qui a représenté un budget de 40 800 euros. La SAEML-TAMM et Metz Métropole en tant qu'autorité organisatrice des transports urbains ont créé un abonnement "Liberté Annuel PDA" offrant une réduction de 10% sur le prix de base d'un abonnement annuel à tout salarié d'une administration ayant souscrit une convention PDA avec le réseau LE MET'. Aussi, afin de permettre à ses salariés de souscrire à l'abonnement "Liberté Annuel PDA", et de développer plus encore le nombre d'agents abonnés au réseau LE MET', il est proposé de signer la convention PDA tripartite.

Avis favorable de la commission à l'unanimité.

4^{ème} Points : Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 18 h 30.

Le Président de la Commission :

René DARBOIS